

PRÉFET DU NORD

Lille, le 21 FEV. 2018

Direction départementale
des territoires et de la mer

Service eau environnement

Unité police de l'eau

RECOMMANDE AVEC AR

PE-222

Le directeur départemental des territoires et de la mer
du Nord

à

Monsieur le président de
la Métropole Européenne de Lille

Hôtel de la Communauté
Réseaux et Services - Espace public et voirie
Unité territoriale Roubaix-Villeneuve d'Ascq

1 rue du Ballon
CS 50749
59034 LILLE Cédex

Monsieur le président,

Par courrier reçu le 08 juillet 2016, vous avez déposé un dossier d'autorisation, concernant les travaux de réaménagement de la rue du Grand Sainghin / Chemin Delobel à Sainghin-en-Mélantois (Nord).

Ainsi, suite :

- * aux compléments apportés au dossier ;
- * aux avis émis durant les enquêtes administrative et publique ;
- * ainsi qu'à l'avis favorable rendu par les membres du conseil départemental de l'environnement, des risques sanitaires et technologiques (CODERST) ;
- * et à votre saisine le 22 décembre dernier ;

je vous joins l'arrêté préfectoral vous autorisant à procéder aux travaux de **réaménagement de la rue du Grand Sainghin / Chemin Delobel à Sainghin-en-Mélantois (Nord)**.

Je vous serais obligé de bien vouloir me retourner, aussitôt que possible, l'accusé de réception ci-joint daté et signé.

Je vous informe que le présent arrêté est susceptible de recours devant le tribunal administratif territorialement compétent.

Annabelle CAPENDU, en charge de l'instruction de votre dossier 59-2016-00081, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (tél : 03 28 03 84 00 - courriel : annabelle.capendu@nord.gouv.fr).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'assurance de mes sentiments distingués.


Eric FISSE

P.J. : Un arrêté préfectoral, un accusé réception de l'arrêté
Copie à Monsieur le responsable de la délégation territoriale de Lille

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'instruction de votre dossier par les agents chargés de la police de l'eau en application du code de l'environnement. Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent. Si vous désirez exercer ce droit et obtenir une communication des informations vous concernant, veuillez adresser un courrier au guichet unique de police de l'eau où vous avez déposé votre dossier, à défaut auprès de la direction de l'eau et de la biodiversité du ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement.

PRÉFET DU NORD

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES ET DE LA MER

Service eau environnement

Unité police de l'eau

Lille, le **21 FEV. 2018**

Monsieur le maire de Sainghin-en-Mélantois

433 rue du Maréchal Leclerc
59262 SAINGHIN-EN-MÉLANTOIS

PE-223

Monsieur le maire,

Le président de la MEL a déposé un dossier de demande d'autorisation, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), de « réaménagement de la rue du Grand Sainghin / Chemin Delobel » sur le territoire de votre commune.

Le projet a obtenu une autorisation par arrêté préfectoral du 07 février 2018.

Je vous en adresse une copie pour affichage en votre mairie durant une période de un mois au moins.

À l'issue de cet affichage, je vous saurais gré de bien vouloir me retourner un certificat d'affichage correspondant daté et signé.

Annabelle CAPENDU, en charge de ce dossier 59-2016-00081, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (tél : 03-28-03-84-00 – Fax : 03-28-03-83-80 – courriel : annabelle.capendu@nord.gouv.fr).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le maire, l'assurance de ma considération distinguée.

La responsable
du Service Eau Environnement,



Isabelle DORESSE